



**- International Fund for Agricultural Development –  
- Repérer et partager l'innovation en Afrique de l'Ouest et du Centre –**

- Financement pérenne des programmes de recherche appliquée, de conseil/vulgarisation, de formation et d'appui aux OPA

**I- Contexte :**

**1. Nom de l'innovation:**

Financement pérenne des programmes de recherche appliquée, de conseil/vulgarisation, de formation et d'appui aux OPA

**2. Pays - Région:**

Côte d'Ivoire – Afrique de l'Ouest

**3. Organisation:**

Le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)

**4. Qui est l'innovateur?**

Les producteurs agricoles et l'Etat de Côte d'Ivoire

**5. Acteurs impliqués:**

Producteurs agricoles, OPA, Agro-industries

**6. Date de lancement:**

2003

**7. Type d'innovation:**

Institutionnelle

**II- Concepts clé :**

**8. Résumé :**

L'initiative met en place un financement pérenne des programmes de recherche appliquée, de conseil/vulgarisation, de formation et d'appui aux OPA, à travers un système de contribution mixte Producteurs-Etat-Partenaires au développement et au profit des producteurs agricoles de Côte d'Ivoire. La création du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) s'inspire à la loi n° 2001 – 635 du 09 octobre 2001 portant institution de fonds de développement agricole et se situe dans une logique de responsabilisation des producteurs et de responsabilité professionnelle.

En particulier, il s'agit de la mise en avant de la responsabilité professionnelle des producteurs et de leurs organisations professionnelles dans la conception et la programmation des actions de développement agricole permet d'introduire la notion du service dont le producteur détermine l'objectif, évalue le résultat, réutilise ou non le prestataire et en supporte les coûts.

**9. Quels problèmes cette innovation cherche-t-elle à résoudre ?**

Le FIRCA a été créé pour répondre aux problèmes suivants :

- Dysfonctionnement du financement du système de recherche et mauvaise distribution des ressources financières ;
- Manque de ressources pour accompagner les évolutions des interventions dans le domaine du conseil agricole ;
- Absence/insuffisance des services rendus aux producteurs par les prestataires de services malgré la mise à leur disposition des ressources nécessaires par l'Etat ou par les producteurs eux-mêmes ;
- Conflits liés à la gestion des prélèvements pour services à rendre aux producteurs dans plusieurs filières ;
- Discontinuité de la fourniture de services due à l'absence de mécanismes de financement durable garantis par l'Etat ;
- Besoin de solidarité au sein des filières et entre les filières ;
- Volonté de trouver un cadre approprié pour les financements des partenaires au développement orientés vers "la filière du progrès".

**10. Facteurs de succès pour la réplication:**

Bonne organisation des filières à travers des producteurs et des OPA structurées, pour faciliter les concertations et la mobilisation des cotisations professionnelles.

**11. Principaux résultats:**

- Mise en œuvre d'un système d'évaluation participative avec les représentants de la filière concernée ;
- Introduction d'un système de contribution mixte ;
- Valorisation des liens parmi tous les acteurs de la filière.

## 12. Groupe cible:

- Producteurs agricoles ;
- Organisations Professionnelles Agricoles.

## 13. Difficultés rencontrées:

- Difficulté de mobilisation effective des ressources pour les filières qui sont peu ou pas organisées ;
- Difficulté de mobilisation effective des ressources attendues de l'Etat en complément des cotisations professionnelles ;
- Concertations difficiles avec certaines filières peu ou pas suffisamment organisées ou dont les OPA souffrent d'un problème de représentativité de leurs dirigeants.

## 14. Aspects financiers :

- Meilleure gestion des ressources financières grâce aux contrôles exercés par les filières ;
- Restitution des résultats aux bénéficiaires qui décident ou non de poursuivre avec le prestataire ;
- Pas de rupture dans les financements une fois le projet engagé.

## III- Aspects technique :

15.

## IV- Suivi :

### 16. Contacts clé:

Nom	Organisation	Email
Dr. ANGNIMAN Ackah Pierre	Directeur Exécutif	<a href="mailto:packah@firca.ci">packah@firca.ci</a>
M. LORNG Jean-Paul	Directeur du Département Cultures Annuelles et Ressources Animales	<a href="mailto:lorngjp@firca.ci">lorngjp@firca.ci</a>
M. AYEMOU Djatin Edmond	Chargé de Programmes Transversaux	<a href="mailto:ayemou@firca.ci">ayemou@firca.ci</a>

### 17. Lien Internet:

[www.firca.ci](http://www.firca.ci)

### 18. Documents clé:

- Le FIRCA en 2006 (Rapport annuel 2006)
- La Filière du Progrès (Bulletin d'information du FIRCA) N° 00 et 01

Tous ces documents sont téléchargeables sur le site de [www.firca.ci](http://www.firca.ci)